

CONDITIONS GENERALES

Règlement Camping du Chercheur d'Or 2018

1. **Pour les réservations d'emplacements** : la location peut se faire en toute période sans durée de séjour minimum, jour d'arrivée et de départ au choix. Les emplacements sont attribués à l'arrivée et pour un maximum de 5 pers par emplacement de la même famille.(départ 12h maximum sinon jour sup facturé.)
2. **Location de mobil home** : le contrat est consenti pour une période commençant le samedi à 15h et se terminant à 10h. La période se décompte par semaine entière Pour autre période le mobil-home doit être libéré le lendemain à 10h du matin (sinon jour supplémentaire facturé). A votre départ, le nettoyage du locatif doit être effectué par vos soins. Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.
3. **La confirmation** est à présenter à l'arrivée au camping.
4. **La location** sera réglée pour le nombre de jours réservés et aucun départ prématuré ne pourra donner lieu à remboursement.
5. **La location** devient effective à la réception de l'acompte de 30 %. L'acompte sera déduit de la facturation de la location. Les mandats postaux et chèques bancaires devront être établis à l'ordre du Camping du chercheur d'or.
6. **Le solde** de votre séjour est à régler à l'arrivée aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipée. Une caution de 150€ pour le M.H et de 20€ pour le badge vous sera demandée et restituée après l'inventaire de départ horaire déterminé à la réception, la veille de votre départ. Si vous partez en dehors des heures d'inventaires prévues, votre caution vous sera adressée par voie postale, après inventaire et vérification de propreté du locatif.
7. **Une fois l'inventaire** des lieux établi et signé, toutes dégradations constatées après le séjour sont à votre charge. De plus, l'état des lieux effectué, plus aucune réclamation ne sera acceptée. Si la location n'est pas bien entretenue (sol, WC, salle de douche, frigo, coin cuisine) la somme de 50 € vous sera demandée.
8. **Aviser le camping** de tout retard éventuel d'arrivée afin de conserver votre location. L'acompte maintient la validité 48 h, à compter de la date prévue d'arrivée. Au-delà la location sera relouée et en aucun cas l'acompte ne sera remboursé.
9. **Pour toute annulation** parvenue 2 mois avant la date prévue de votre arrivée, il vous sera remboursé 50 % de l'acompte versé. Aucun acompte ne sera remboursé pour toute annulation parvenue après ce délai.
10. **La location** est personnelle. Il est interdit de céder ou sous louer à un tiers. La location est nominative pour le nombre de personnes réservées.
11. **La location** donne droit de profiter de toutes les infrastructures et animations du camping.
12. **Tous campeurs** devront signaler leurs invités visiteurs et régler les frais de journée pour ces derniers dès leur arrivée à l'accueil. L'accès à la piscine pour ces visiteurs n'est autorisés qu'après acceptation de la direction.
13. **Chaque location** dispose d'un seul emplacement de parking pour son véhicule. Tout véhicule supplémentaire devra être laissé sur le parking à l'extérieur prévu à cet effet.
14. **Les chiens** sont autorisés. Ils devront avoir leur carnet de vaccination à jour et devront être tenus en laisse sur tout le camping.
15. **La signature du bulletin** de réservation engage l'acceptation des présentes conditions générales.